**40ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(24 janvier – 4 février 2022)**

**Zimbabwe – 1min05**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 26 janvier 2022 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

La France rappelle que la situation des droits de l’Homme demeure préoccupante, bien qu’elle salue les mesures prises pour renforcer l’égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière de représentation politique. La France invite le Zimbabwe à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Garantir un environnement favorable au respect des droits de l’Homme et des libertés fondamentales, notamment en adoptant une législation protectrice des défenseurs des droits et en luttant contre l’impunité des auteurs des violations des droits de l’Homme ;

2/ Ratifier la Convention contre la torture et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

3/ Renforcer les mesures de protection des droits des femmes et des filles et contre la pratique illégale du mariage des enfants.

La France souhaite plein succès au Zimbabwe pour son examen.

Je vous remercie./.